

CIRCULAIRE N°3 / 2022 – 11 janvier 2022

OBJET : Communiqué de presse afférent au Covid

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues

Vous trouverez ci joint un communiqué de presse afférent au Covid afin de préciser notre position fédérale en reprenant en partie des arguments permanents arrêtés dans nos précédentes "Adresses" aux pouvoirs publics voir les circulaires n° 18 et 20 de 2020.

Le Conseil fédéral adoptera une nouvelle « adresse » précisant nos positions permanentes pour un enseignement en présentiel permettant d'assurer les conditions d'accueil de élèves afin de préserver leur sécurité et leur santé.

Le communiqué joint sera adressé nationalement à la presse et aux organisations en grève ainsi qu'à la JPA, l'ESPER, l'ORTEJ, le CNAL et le Collectif Laïque National ainsi qu'aux organismes et personnes avec lesquels nous sommes en contact.

Cette même diffusion est à la charge des Unions pour tous les organismes départementaux.

Il est rappelé que toutes nos circulaires fédérales, ainsi que la Lettre du DDEN sont adressées par courriel aux Président(e)s, Secrétaires et Trésoriers. Charge à eux de les diffuser à chaque adhérent.

Cette information est due au regard de leur cotisation fédérale qu'il convient d'honorer.

Amitiés laïques et fédérales
Eddy Khaldi

